



Retrait des rtt et tickets restaurant

Par **shademaster**, le **24/09/2009** à **09:01**

Bonjour,

Je travail dans une société de service informatique qui vient d'intégrer entant que filiale à un groupe.

Parmi les avantages que nous avions avant l'intégration les RTT et Tickets Restaurants.

Aujourd'hui, les dirigeants du groupe, nous ont annoncé la suppression des tickets restaurants et des RTT dans le cadre d'une harmonisation du groupe, car nous étions la seule filiale possédant ces avantages par rapport aux autres filiales.

D'autre part, les motifs supplémentaires évoqués par la direction générale, les mauvais résultats de la filiale (et qui est due à la crise du secteur automobile, nos principaux clients).

Je souhaiterai savoir si c'est légale de se voir retiré ces tickets restaurants et ces journées RTT. Sachant que nous somme à 90% cadres au forfait et donc pas tenu par un volume horaire de travail.

Merci d'avance